



Centre Poitou-Charentes
Unité de Recherche Pluridisciplinaire Prairies et Plantes Fourragères

Objet : PES
Ref 10 048/FH/ET,

Lusignan, le 9 août 2010

Monsieur le Directeur Général Délégué,
Madame la Directrice de la Délégation à l'Évaluation,

J'ai reçu par courrier électronique du 4 août votre lettre accompagnée du formulaire par lequel je pourrais solliciter une « prime d'excellence scientifique ».

Comme d'autres collègues, je constate que la direction générale persiste à ne rien entendre de la protestation qui s'est exprimée ces derniers mois, dans toutes les instances où les personnels étaient représentés, y compris dans les instances d'évaluation. Je note que l'opacité de la procédure et le secret qui entoure ses résultats renforcent et signent son caractère négatif.

La mise en œuvre de la PES dilapide des fonds qui pourraient être répartis, cette année même, de façon juste entre tous les personnels. Je m'oppose pour ma part catégoriquement à ce type de prime distribuée à une petite minorité, qui relègue *a priori* la majorité dans une catégorie subalterne, exclut tous les ITA et nie ainsi le caractère collectif d'une recherche scientifique moderne.

Le décret, dont nous devrions tous demander l'abrogation, instituant cette PES tourne le dos la nécessité de revaloriser l'ensemble des salaires des chercheurs ingénieurs techniciens et personnels administratifs. Il détourne des fonds importants d'une véritable politique salariale. Il ne peut qu'avoir des effets pervers au sein de l'organisme comme dans les autres EPST, sans remédier aucunement à la crise des vocations pour les carrières scientifiques que l'on constate dans l'ensemble des formations supérieures.

Pour toutes ces raisons, je ne vous renverrai pas cette demande de PES.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général Délégué, l'expression de mes respectueuses salutations.

Jean-Louis Durand
Chargé de Recherches

Copie :

CGT INRA
SLR
D Auclair

UNITE DE RECHERCHE PLURIDISCIPLINAIRE PRAIRIES ET PLANTES FOURRAGERES

Route de Saintes - BP 6 - 86600 LUSIGNAN

Tél : 05 49 55 60 94 - Fax : 05 49 55 60 68

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Etablissement public à caractère scientifique et technologique placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de la recherche et de l'agriculture